

Lille

Mardi 2 mars 2010

Hôtel Carlton

3, rue de Paris

59026 Lille

Tél. 03 20 13 33 13

Lyon

Jeudi 11 mars 2010

Hilton

70, quai Charles de Gaulle

69463 Lyon

Tél. 04 78 17 50 50

Strasbourg

Jeudi 18 mars 2010

Sofitel Strasbourg Grande Ile

4, place Saint Pierre le Jeune

67000 Strasbourg

Tél. 03 88 15 49 00



185, avenue des Grésillons

92622 Gennevilliers cedex

Tél. 01 41 49 41 00 - Fax 01 41 49 41 01

www.almacg.fr

informations@almacg.com

C O C K T A I L - D É B A T

Invitation



Contribution Économique Territoriale

Que sera demain ?

Lille **2** mars 2010

Lyon **11** mars 2010

Strasbourg **18** mars 2010



Après la suppression de la taxe professionnelle, puis l'instauration de la Contribution Économique Territoriale (CET) en 2010, les experts en fiscalité locale d'Alma Consulting Group vous proposent d'évaluer les incidences pratiques de la réforme, à la lumière des textes votés au Parlement.

Au cours de ces trois cocktails - débats, nous vous apporterons des solutions concrètes pour **optimiser** votre taxe professionnelle sur le passé et le présent et récupérer le trop versé.

Puis, nous ferons le point ensemble sur l'impact de cette réforme sur votre secteur d'activité.

Suite à cet échange, déterminez le type de gestion à adopter en la matière à compter de 2010, pour être les gagnants de cette réforme !

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Participation gratuite

Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire dès maintenant :

- en utilisant le **coupon-réponse** ci-joint
- par mail à **informations@almacg.com**
- par téléphone au **0800 300 115**

Actualité sur l'événement et inscription également possible sur notre site internet : www.almacg.fr rubrique "**Calendrier des événements**"

Intervenants

Pascal Martinet, Directeur du département Fiscal
et :

Philippe Galleano, Chef de mission (Lille)

Brigitte Loehr-Bros, Responsable technique du Pôle fiscal
(Lyon)

Anne-Marie Profeta, Responsable technique du Pôle
fiscal (Strasbourg)

12 h 00 **Accueil - Introduction**

Les perdants et les gagnants

- Le poids de l'impôt diminuera-t-il réellement ?
 - Qui gagne ? Qui perd ? Les entreprises, les collectivités, l'État, les ménages ?
 - Toutes les entreprises seront-elles gagnantes ?
- Qu'est-il prévu pour les perdantes ?
-

Problématiques organisationnelles et contextuelles

- Quelle sera l'incidence du chiffre d'affaires sur le niveau d'imposition ?
 - La sortie des équipements et biens mobiliers de l'assiette de la taxe simplifie-t-elle le processus déclaratif ? Quelles valeurs locatives pour demain ?
 - Le mode d'imposition sera-t-il plus juste et plus simple à contrôler ?
 - Quels seront les nouveaux points d'audit en termes d'optimisation et de risque ?
 - Quelles procédures seront applicables en cas de redressement ?
 - Quel plan d'actions adopter au regard du calendrier de mise en œuvre ?
-

La réforme face au retour de la croissance

- Quelles évolutions après le retour de la croissance ?
-

13 h 15 **Cocktail déjeunatoire**